



Pointe-Noire

le journal

#2 - Février 2017 - www.villepointenoire.fr



À LA UNE

POINTE-NOIRE CÉLÈBRE SON CHAMPION OLYMPIQUE !

DÉV. ECONOMIQUE ET SOCIAL

La ville signe une convention avec Pôle Emploi

p6

ÉDUCATION

Le LPO désigné meilleur lycée public de France

p8

VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle association pour défendre le savoir-faire de nos artisans

p11



HÔTEL-DE-VILLE

Place de la Liberté
97116 Pointe-Noire
Tél : 0590 98 01 04
Fax : 0590 98 00 88

www.villepointenoire.fr

 Ville de Pointe-Noire 97116

Horaires d'ouverture

> Lun / Mar / Jeu :
7h30 - 12h30 et 14h - 17h
> Mer / Ven : 7h30 - 13h

Rétrospective en images

FÊTE PATRONALE 2016

Concours de pêche sur le boulevard Guyonneau.



Dépôt de gerbes au monument aux morts.



Les Vanilliers vêtus de leurs plus belles robes à corps.



L'équipe municipale à l'occasion du vin d'honneur.



Le marché créole SA KI KA bat son plein dans le bourg de Pointe-Noire.



Riddla, l'ambianceur du podium de la fête.



Au rythme de la Batchata, les Capucines nous en mettent plein la vue.



L'équipe de basket La Luciole récompensée pour son palmarès 2016.

Sommaire



- p. 2 : TEMPS FORTS
- p. 3 : LE MOT DU MAIRE
- p. 4 : À LA UNE
- p. 5 : À L'HONNEUR
- p. 6 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
- p. 7 : AMÉNAGEMENTS
- p. 8 : ÉDUCATION
- p. 9 : CULTURE
- p. 10 : ADMINISTRATION LOCALE
- p. 11 : VIE ASSOCIATIVE
- p. 12 : TI KAMO PWENT NWA



« Notre ville est en marche ! »

Chers Concitoyens,
Chère Population pointe-noirienne,

La sortie de notre journal municipal est toujours un moment privilégié pour m'adresser à chacun d'entre vous.

Aussi, permettez-moi de vous exprimer, en premier lieu, en mon nom et en celui des membres de la municipalité mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour cette nouvelle année et que le travail de l'équipe municipale vous procure fierté et satisfaction.

2017 s'annonce riche en nouveautés pour notre belle cité, après une année 2016 déjà florissante en événements, qu'ils soient culturels, pédagogiques, sportifs ou encore en réalisation de différents chantiers ayant tous pour finalité l'aménagement et l'équipement de la commune en infrastructures modernes et attractifs.

Notre territoire sera ainsi bientôt équipé d'un espace de détente aux plaines, de toilettes publiques à la disposition de tous dans divers points de l'agglomération mais aussi d'un marché aux vivres rénové et fonctionnel.

Nous avons pensé à nos écoliers avec la distribution de manuels scolaire neufs à toutes les écoles de Pointe-Noire suivie de la prochaine livraison d'ordinateurs que nous mettrons à leur disposition.

Notre ville est en marche et les grands projets qui ont été lancés sont tous en cours d'avancement, comme celui du Complexe Culturel et Artistique, qui sera livré dès Août 2017.

Tous ceci dans le cadre d'une gestion équilibrée et maîtrisée des comptes communaux.

Pointe-Noire a en effet obtenu pour 2015 la meilleure note de la Guadeloupe soit 18,8 pour sa sincérité et sa fiabilité comptable.

Et nous en sommes fiers, cette meilleure note reflète notre attachement à une gestion transparente et rigoureuse.

Pour 2017, poursuivons le travail entamé !

*Bonne Année 2017 !
Ensemble nous verrons grandir notre commune.*

Le Maire
Christian JEAN-CHARLES

POINTE-NOIRE INFOS

Edition n°2 – janvier 2017

Directeur de publication :
Christian JEAN-CHARLES

Rédaction :
Service communication – Agence Zeste de Com'.

Maquette :
Agence Zeste de Com'

Impression :
PRIM imprimerie

Tirage :
3 500 exemplaires.

Daniel JÉRENT : notre champion olympique !



Depuis les dernières joutes olympiques de Rio, la Ville de Pointe-Noire a eu le plaisir de recevoir son nouveau champion olympique : l'escrimeur Daniel JÉRENT.

L'épéiste a réalisé un parcours sans faute, en équipe, jusqu'à la première marche du podium. Cette incroyable victoire, qui a fait vibrer toute la Guadeloupe, a été célébrée comme il se doit par une ville qui est toujours fière et reconnaissante des exploits de ses enfants.

De retour sur sa terre natale au sein de sa famille, Daniel JÉRENT a été reçu avec les honneurs à l'Hôtel de Ville par le Maire Christian JEAN-CHARLES, la Présidente de la collectivité départementale, Mme Josette BOREL-LINCERTIN et le Conseiller départemental Rosan RAUZDUEL accompagnés des jeunes escrimeurs de Pointe-Noire.

Les membres et anciens membres du club d'escrime de la ville étaient venus féliciter Daniel JÉRENT, tout comme de nombreux Pointe-Noiriens, qui s'étaient déplacés à cette occasion pour saluer leur champion. Cette magnifique rencontre nous a montré toute la force et la beauté d'une ville qui vibre à l'unisson.

Elle salue également l'engagement et l'important travail réalisé par les bénévoles des associations qui accompagnent les jeunes dans les valeurs du sport et de l'effort. Ils ont eu en Daniel JÉRENT, un très bel exemple du courage et de la détermination d'un jeune qui a su dépasser les difficultés pour atteindre ses objectifs, un rêve devenu réalité grâce notamment aux sacrifices d'une famille qui a toujours cru en son champion.

Les mots touchants des membres de sa famille ont ému Daniel qui ne put retenir quelques larmes, un magnifique témoignage de solidarité et de reconnaissance familiale.



Palmarès

- Champion Olympique en épée par équipe en 2016
- Champion d'Europe en épée par équipe en 2015 et 2016
- Champion du monde en épée par équipe en 2014



RÉCOMPENSES

12 familles Pointe-Noiriennes récompensées !

Douze familles ont reçu, à l'occasion de la Fête Patronale, la Médaille de la famille française, signe de leur mérite dans l'encadrement de leur famille.

L'instant était solennel à la salle Yves RÉMY, quand 12 Pointe-Noiriens et Pointe-Noiriennes ont reçu, des mains du Maire, la Médaille de la famille française.

Cette cérémonie, inscrite au cœur des festivités de la Fête Patronale, fut un moment hautement symbolique, puisque cette distinction vieille de près de 100 ans a été créée pour honorer les mères françaises (et maintenant les pères) ayant élevé dignement quatre enfants et plus.

Après les discours d'introduction de Constance SEREMES, première Adjointe au Maire, chaque famille reçut sous les applaudissements de l'assemblée sa médaille accompagnée d'une lettre du Préfet et deux présents offerts par le CCAS. Pour marquer cette grande occasion, l'ébéniste José PINDI avait réalisé un magnifique objet en bois de mahogany avec l'emblème de la ville et le nom de la famille distinguée.



Une assemblée nombreuse et familiale

Récompensés pour leur mérite!



Des familles fières et honorées

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| Mme Septime ASDRUBAL | Mme Reine NABIS |
| Mme Roselande BARTHÉLEMY | Mme Marie-Madeleine PHILOGÈNE |
| Mme Lucie CABRION | Mme Rémise REBUS |
| M. Ildebert DRACON | Mme Clémence ROLAND |
| M. Gérard GABON | Mme Marcelle SILENE |
| Mme Marcelle HURGON | Mme Louise YPRIUS. |



RÉCOMPENSES La ville félicite ses bacheliers

La bibliothèque municipale faisait salle comble pour la cérémonie de remise des prix des bacheliers 2016. Aux côtés des 59 jeunes récompensés, familles et amis étaient nombreux pour cette étape importante dans la vie d'un jeune diplômé. Des représentants de l'AJEG (l'Association des jeunes de Guadeloupe) étaient également présents pour leur prodiguer quelques conseils pour leur future vie d'étudiant, ainsi qu'une représentante de l'école de la deuxième chance. Des enseignants à la retraite, tels que M. José NÉRÉE, Mme Augustine HAGUY ou encore Mme Monique FRANCIUS, ont eu le plaisir de reconnaître parmi eux certains des enfants qu'ils avaient connus dans leur classe. Chaque bachelier a reçu une dotation de 150€ de la commune, 130€ du Département, 50€ de la BRED et des cadeaux de divers partenaires.



59 bacheliers ont été récompensés.



La ville de Pointe-Noire signe une convention avec Pôle Emploi

Afin de limiter la fracture numérique et permettre à tout un chacun d'avoir accès aux services et offres d'emploi, une convention de partenariat avec l'agence Pôle Emploi de Bouillante a été signée, le mardi 11 octobre 2016, afin de mettre l'espace cyber-base à la disposition des personnes en recherche d'emploi.

Depuis plusieurs années, Pointe-Noire a la chance d'être dotée d'un espace numérique bien équipé et ouvert au public. Cette cyber-base, qui est située au premier étage de la bibliothèque Ancelot Béllaire, est un outil de proximité mis à disposition de tous les administrés afin de permettre à chacun d'avoir un accès internet.

Une récente étude réalisée par l'agence Pôle Emploi de Bouillante a déterminé que 43% des 1284 demandeurs d'emplois de la commune n'avaient pas d'adresse e-mail et que 71% n'avaient pas de CV en ligne.

Face à cette situation et dans une volonté de la Municipalité de donner à chaque administré les mêmes chances pour trouver un emploi, une convention a été signée entre le Maire, M. Christian JEAN-CHARLES, et le directeur de l'agence Pôle Emploi de Bouillante, M. Richard FRANÇOIS JULIEN.

Cette convention permet dorénavant aux demandeurs d'emplois de la ville de bénéficier gratuitement de la cyber-base pour leurs démarches administratives et leurs recherches d'emploi. De son côté, Pôle Emploi s'est engagé à intensifier l'accompagnement des demandeurs d'emploi, en mettant en place sur le territoire de la commune des ateliers thématiques (CV, lettre de motivation...) avec un prestataire ou un conseiller Pôle-Emploi.



M. le Maire et le Directeur de l'agence Pôle Emploi de Bouillante ont signé une convention de partenariat le 11 octobre dernier.

PLU

Fin de la phase de concertation

Atteindre un nouveau palier démographique, préserver les valeurs patrimoniales et agricoles du territoire, favoriser l'équilibre entre préservation des espaces naturels ruraux et développement urbain, poursuivre le développement des activités économiques sont les grands objectifs de la commune qui ont été formalisés dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville. Pour construire ensemble ce projet ambitieux et durable, plusieurs réunions de concertation publique ont été organisées en septembre 2016.



Plusieurs réunions de concertation publique ont été organisées dans les sections de la ville pour présenter le PLU

Imaginer la ville de demain et tracer les grandes lignes de son développement pour les prochaines décennies à venir est un travail passionnant et difficile à la fois. Ainsi, pour la construction de son PLU, la Ville a souhaité associer la population en organisant plusieurs réunions de concertation publique dans différentes sections de la commune. Par ces rencontres, la Municipalité a pu présenter les axes de développement futur de la ville et ouvrir le débat avec les administrés.

Autour de 3 objectifs clairement définis (revitalisation du centre-bourg, protection et valorisation du territoire, développement économique), la Municipalité a présenté un projet qui vise à améliorer le cadre de vie des Pointe-Noiriens, à assurer le développement urbain par le développement touristique et économique, mais aussi à favoriser la préservation des zones agricoles et littorales. De nombreux Pointe-Noiriens se sont déplacés pour participer à ces différentes réunions, qui ont été l'occasion d'échanges nourris et constructifs.



Bientôt un marché rénové et accueillant



Rénovation du marché aux vivres

Pour répondre aux exigences des normes réglementaires du Bâtiment et pour notamment se conformer à la nouvelle réglementation sur l'accessibilité des établissements recevant du public, la commune de Pointe-Noire a décidé de lancer des travaux de sécurisation de son Marché aux vivres, situé rue de la République.

Escaliers du presbytère

La sureté des bâtiments communaux est un enjeu majeur pour la Municipalité, qui veut garantir la sécurité des personnes fréquentant au quotidien les espaces publics de la Ville. Depuis plus d'une soixantaine d'années, l'accueil de la communauté chrétienne a lieu dans une salle dite « paroissiale » au sein d'un bâtiment mis à disposition par la Municipalité pour les réunions et activités d'animations, de catéchisme et de préparations cérémoniales. Cet immeuble construit dans les années 60 a subi au fil du temps d'importantes dégradations dues aux conditions climatiques, aux intempéries et surtout à la vétusté des matériaux utilisés à l'époque pour la construction. La Municipalité a procédé à l'installation de 2 escaliers, dont un de secours, afin de répondre à la réglementation en vigueur en matière de sécurité civile.



Installation de toilettes publiques

Dans son projet de développement touristique et socio-économique du centre-bourg, la Municipalité de Pointe-Noire a souhaité aménager des toilettes publiques chimiques sur 3 sites stratégiques. Le choix de l'installation de ces toilettes automatiques, malgré le coût élevé à l'achat, résulte du peu d'entretien qu'elles nécessitent. Entièrement autonettoyantes, elles ont l'avantage d'éviter le recours à un service de surveillance et d'entretien, et les matériaux utilisés tels que l'acier inoxydable les rendent résistantes aux intempéries et actes de vandalisme.



Acquisition de terrains avec l'EPF



Signature protocolaire avec l'EPF

Depuis la signature de la convention avec l'Etablissement Public Foncier en 2015, les acquisitions de terrain par le biais d'une convention opérationnelle de portage foncier pour le compte de la commune en vue de la constitution d'une réserve foncière, se sont succédées :

- Terrain FRANCIUS-BELAIR à Raie d'Eau : parcelle cadastrée A.N. 263) de 11.809 m2.
- Anciens locaux de la D.D.E (Routes de Guadeloupe) : parcelle cadastrée A.N 271 de 1724m2 à Raie d'Eau.
- Terrain IDYLLE à Raie d'Eau : parcelle cadastrée A.N 01 de 7298 m2 (en cours d'acquisition).

Le lycée de Pointe-Noire désigné meilleur lycée public de France



C'est un classement qui doit donner de la fierté à tous les enseignants et à l'équipe de direction du Lycée Polyvalent de Pointe-Noire, d'autant que celui-ci émane du journal « Le Monde ».

Chaque année, le Monde publie un classement des lycées publics et privés de France en s'appuyant sur quatre indicateurs (le taux de réussite au bac, le taux d'accès de la première au bac, le taux d'accès de la terminale au bac et la « valeur ajoutée » qui mesure la différence entre les résultats obtenus et les résultats qui étaient attendus compte tenu des caractéristiques scolaires et socioprofessionnelles des élèves), ce qui permet d'obtenir une mesure plus précise que le simple « taux de réussite au bac ». Ce classement permet notamment d'évaluer la capacité d'accompagnement des élèves vers l'obtention du précieux diplôme.

Résultat : avec un taux de réussite au bac de 97% et un score au classement du Monde de 102, le LPO de Pointe-Noire arrive en tête des résultats et se classe premier lycée public de France.

Création d'un C.E.R. de basket au lycée de Pointe-Noire



Depuis la rentrée de septembre, le LPO de Pointe-Noire accueille le Centre d'Entraînement Régional de Basket-ball de la Guadeloupe.

Ce projet est né à l'initiative de plusieurs personnes mais est le fruit d'une ambition commune, celle de faire de Pointe-Noire la capitale du basket-ball guadeloupéen. C'est, en effet, sous l'impulsion de M. ANNEROSE et M. PÉREZ, respectivement Président et Directeur technique de l'EDO, de M. LOVAL Proviseur du lycée et de M. ELISABETH professeur d'EPS au LPO et aussi Conseiller départemental, que ce projet a pu voir le jour. Aujourd'hui,

il accueille une douzaine de jeunes âgés de 15 à 17 ans, garçons et filles, qui ont été sélectionnés après la classe de 3^{ème} en fonction de leur dossier scolaire et de leurs performances sportives.

C'est toute l'ambition de cette nouvelle structure que de permettre à ces jeunes de viser l'excellence sportive à raison de quatre entraînements hebdomadaires (encadrés par Jean-Pierre PEREZ de l'EDO et Francette WINSTON de la Luciole) tout en restant extrêmement exigeant envers leur réussite scolaire.

Les premiers résultats sont très encourageants, puisque les jeunes du C.E.R 971 se sont particulièrement illustrés au championnat FIBA Caraïbes 3x3 qui s'est déroulé à la Toussaint, en remportant le tournoi féminin et en étant finalistes du tournoi masculin face à la Luciole. L'objectif, maintenant, est d'aller jusqu'en finale du Championnat UNSS régional, avant d'aller en Métropole pour y représenter la Guadeloupe.



ÉDUCATION

Temps d'activités périscolaires : la ville propose de nouvelles activités



Instaurées dans le cadre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, les activités périscolaires (également appelées « Temps d'Activités Périscolaires » = TAP) ont été mises en place dans les écoles maternelles et primaires de la ville depuis septembre 2014. Dès la deuxième année de fonctionnement (2015-2016), la Municipalité a su tirer profit de cette première année expérimentale pour améliorer le dispositif communal et enrichir les activités. Ces meilleures dispositions ont pu se refléter lors de la journée de restitution des activités organisée le samedi 25 juin au hall des sports. Pour cette nouvelle rentrée 2016-2017, la commune a tenu à aller encore plus loin, en finançant de nouvelles activités (roller, foot, anglais, zumba), en formant de nouveaux animateurs et en proposant des sorties innovantes pour les élèves.

L'organisation des TAP nécessite un lourd investissement, et les félicitations de l'Inspecteur Académique de la circonscription, qui a cité la ville de Pointe comme exemple pour la gestion des TAP à l'échelle régionale, encourage la Municipalité à poursuivre en ce sens.

La journée de restitution des activités organisées en juin dernier a montré la qualité des travaux des enfants.



CULTURE

Journées du Patrimoine



Démonstration de vannerie sous l'œil attentif de Mme ZEPHAREN

Les Journées du Patrimoine, programmées les 16 et 17 septembre derniers, sont devenues au fil du temps un véritable événement inscrit dans le calendrier annuel des rendez-vous culturels de la commune.

Chaque année, services municipaux, associations et bénévoles se mobilisent pour organiser, pendant le week-end, de nombreuses actions et animations pour mettre en lumière l'histoire et le patrimoine de notre ville.

Parmi les temps forts de cette édition 2016, on peut notamment citer l'exposition « la citoyenneté à la française » organisée par la bibliothèque municipale, l'exposition photo « Pointe-Noire, Avant-hier, Hier et Aujourd'hui », l'exposition d'objets anciens (préparée avec la contribution de Mme Gérard LESUEUR),

la démonstration de cannage (assurée par MM. Rosan GAUTIER et Ary BARDOCHAN), la démonstration de vannerie (proposée par Mme Marie-Pierre FIMIEZ du Club des Aînés), la diffusion de musiques d'autrefois (par M. Saint-Yves JEAN-CHARLES), l'organisation d'une rencontre / discussion autour du thème « Patrimoine et communication citoyenne d'Antan » (animée par Mme Geneviève FRANCIUS et Mme Armande ZEPHAREN), la démonstration de danse quadrille (par l'association Mahogany et le Club des Aînés),...

Cette édition a tenu toutes ses promesses, grâce à la forte mobilisation de Mmes. ZEPHAREN et NÉRÉE – adjointes aux Maire – qui œuvrent à valoriser notre patrimoine. Le public, venu nombreux, a pu apprécier la qualité des initiatives proposées.

GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Un partenariat gagnant



La charte nationale relative à la fiabilité des comptes résulte du constat selon lequel la fiabilité des comptes des collectivités territoriales et de leurs établissements publics est une condition essentielle à la performance de leur gestion. Ce constat confirme la nécessité de renforcer le contrôle interne comme axe privilégié de fiabilisation des comptes publics locaux. Celui-ci doit porter sur l'ensemble des chaînes de traitement comptable en tenant compte du partage de la fonction comptable de chaque organisme public local, entre l'ordonnateur (exécutif local) et le comptable public (agent de la Direction Générale des Finances Publiques).

Cette dernière distinction, inscrite dans la loi et le règlement général sur la comptabilité publique, est un acquis essentiel. Au demeurant, la séparation des fonctions de la personne qui décide les recettes et les dépenses par rapport à celle qui les contrôle et exécute est un principe de base du contrôle interne de toute structure.

Cette démarche est basée sur un partenariat entre ordonnateurs et comptables qui respecte les prérogatives de chacun d'entre eux et dont l'objectif partagé est la fiabilisation des comptes.

La valorisation partagée du diagnostic comptable porte sur divers points, entre autres : apurement des opérations du bilan (travaux en cours, cessions), intégration d'écritures à la bonne date (amortissements, provisions, rattachements des charges et produits,...), solde rapide des comptes d'attente, régularité de l'exécution (mandats, titres de recettes)... Ainsi et suite à l'analyse des comptes de la commune de Pointe-Noire pour l'exercice 2015 au niveau de la sincérité et de la qualité comptable, **la note de 18.8 a été attribuée, soit la meilleure des communes de la Guadeloupe.**

Outre la très bonne collaboration entre l'ordonnateur et le comptable public par ailleurs reconnue par ce dernier, c'est aussi l'implication des équipes et singulièrement la direction financière de la commune qu'il convient ici de féliciter pour son travail, mené selon les orientations de l'équipe municipale...



GESTION DU PERSONNEL

Une longue affaire qui connut son épilogue



Depuis 2007, une affaire opposait des anciens agents à la commune et à la Caisse des Ecoles de Pointe-Noire. Ces agents en contrat à durée déterminée (CDD) soutenaient la rupture abusive de leur contrat de travail.

Après la saisine des juridictions (le conseil des prud'hommes, la cour d'appel de Basse-Terre), la cour de cassation a tranché, ordonnant à la commune de Pointe-Noire de requalifier les contrats de travail à durée déterminée dont bénéficiaient ces personnes (Contrat Emploi Solidarité CES et Contrat Emploi Consolidé CEC) en contrat à durée indéterminée. Ils sont au nombre de 11 et ont réintégré les services de la Ville, dès le 14 novembre 2016, à la Bibliothèque municipale, dans les écoles, à la Caisse des Ecoles, au service des sports, au service technique communal et au CCAS. Une douzième personne concernée par cette affaire mais ayant fait valoir ses droits à la retraite, n'a pas réintégré les services.

L'épilogue de cette longue affaire est le fruit de la ferme volonté du Maire d'appliquer la décision de justice, et ainsi de régler dans le calme ce différend, à travers notamment un dialogue social soutenu et respectueux. Ainsi pour y parvenir, plusieurs rencontres entre la collectivité et les représentants du personnel, singulièrement les représentants du syndicat UTC/UGTG, ont été nécessaires. Le Maire s'est également entretenu avec chacune des personnes concernées, avant leur prise de service effective.

Avec la mise à jour de la carrière des agents, l'application de décisions judiciaires en attente, la mise en place d'une véritable organisation des services, la formation des agents, l'emploi des jeunes ; la réintégration de ces 11 agents constitue un volet essentiel du projet d'administration dédié au personnel, insufflé depuis avril 2014, par l'équipe municipale en place.



Une nouvelle association pour défendre et promouvoir le savoir-faire de nos artisans



Le travail du bois à Pointe-Noire, un héritage à valoriser

La qualité du savoir-faire des travailleurs du bois de Pointe-Noire n'est plus à démontrer. Depuis des décennies, ils défendent avec passion et talent cet héritage qui a donné, à notre ville, sa renommée de Capitale du Bois de la Guadeloupe.

Ainsi sous l'impulsion de ces artisans, une nouvelle association « Les métiers du Bois de Pointe-Noire en Guadeloupe » vient de naître pour mettre en lumière la qualité du travail de ces hommes et de ces femmes passionnés, mais aussi pour défendre l'image et la réputation de ces métiers parfois

délaissés qui ont encore pourtant beaucoup d'avenir : ébénistes, menuisiers, charpentiers, tourneurs de bois, mais aussi constructeurs de maisons en bois, bûcherons, tailleurs d'essentes, élagueurs, agenceurs, exploitants forestiers, rénovateurs de meubles en bois...

L'ambition de l'association est de mettre en place un véritable réseau d'excellence unique en Guadeloupe et dans la Caraïbe qui pourra notamment accompagner les jeunes vers les métiers de l'artisanat du bois, mais aussi assurer le développement général de la filière. Pour cela, elle vise à valoriser cet héritage auprès des Guadeloupéens et des touristes, ainsi qu'à faire émerger de nouvelles niches d'activités porteuses d'emplois et de développement économique. Il est notamment envisagé de déposer un label.



La Municipalité soutient activement cette initiative qui est porteuse d'emplois et de rayonnement pour notre ville.

#INFOPRATIQUE

Nouvelle procédure pour une demande de subvention



La Ville de Pointe-Noire soutient activement les associations de son territoire en accordant chaque année à un certain nombre d'elles un accompagnement logistique et/ou une subvention communale.

Pour préserver cet engagement en faveur d'une vie associative active et créatrice de lien social pour notre ville, la Municipalité a mis en place une nouvelle procédure pour effectuer les demandes de subvention, afin d'assurer une meilleure prise en compte globale des projets respectifs et des diverses demandes, notamment financière. **Les associations devront désormais présenter un dossier dans le cadre de l'exercice budgétaire de l'année en cours.**

Il n'y aura donc pas d'attribution systématique annuelle, en l'absence de demande formalisée. Le dossier de demande de subvention peut être retiré au cabinet du Maire ou à la Direction des Finances et du Budget.

120 000€ Montant total des subventions communales attribuées aux associations au titre de l'exercice 2016.



L'Habitation Beauséjour devient « Samana, Résidence d'artistes »

Samana, c'est le nom de « l'arbre à pluie » qui étend son ombrage protecteur au centre du Gros-Morne.

Entre mer et montagne, juchée à 300 mètres d'altitude, l'Habitation BEAUSÉJOUR (ancienne caféière du XVIII^{ème} siècle chargée d'histoires et de culture qui, depuis 20 ans, est devenu un lieu apprécié des visiteurs de Pointe-Noire) se dessine un nouvel avenir autour des artistes en leur offrant un espace de travail et de réflexion.

Pour l'équipe de SAMANA, c'est le début d'une nouvelle expérience artistique faite de rencontres et d'échanges, autour de Julieth Mars TOUSSAINT, artiste et propriétaire des lieux.

Pour tout contact :

juliethmarstoussaint@gmail.com



Les Capucines recrutent

L'association les Capucines de Pointe-Noire invite les jeunes, souhaitant participer

aux parades des majorettes, à les rejoindre en contactant la présidente :

Madame Bernadette DESPLAN
au 0690 76 33 84



PENSEZ-Y

Le recensement à 16 ans

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics, tels que le BAC ou le permis de conduire. Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents.



Le centre hospitalier Louis Daniel Beaupertthy a ouvert ses portes

Le vendredi 21 octobre, le Centre Hospitalier Louis Daniel BEAUPERTHY (CHLDB) a organisé une journée portes ouvertes pour permettre au public de découvrir son nouvel hôpital. Dans le cadre de son projet directeur, le CHLDB a engagé une opération de restructuration et d'extension de ses locaux répondant aux besoins de la population en matière de santé. L'investissement de 79 millions d'euros prévoit des travaux en deux tranches dont la première a été réceptionnée en avril 2016. Toute l'activité de soin a été basculée dans des locaux neufs et bien adaptés. Cette journée portes ouvertes a été l'occasion pour la population guadeloupéenne de visiter les nouveaux bâtiments et de découvrir l'offre de soins qui s'articule autour de la prise en charge des addictions, des personnes âgées, des soins de suite et de réadaptations polyvalents spécialisés et l'hospitalisation à domicile (HAD), soit 200 lits et places pour un effectif total de 225 personnes comprenant le personnel médical.



Le public est venu nombreux à la journée porte ouverte du CHLDB